

Extraits du discours des vœux du maire
du 12 janvier 2020

Mesdames et Messieurs les Présidents des associations velannoises, merci pour votre engagement au service de la population, population de moins en moins restreinte au périmètre communal. Beaucoup d'adhérents sont en effet de plus en plus issus d'autres communes. C'est un autre visage de l'intercommunalité, un visage modelé sur les fondements du bénévolat et de la volonté de partager des valeurs qui montre lui aussi que le citoyen d'aujourd'hui voyage d'une commune à l'autre selon ses besoins et ses affects.



Mesdames et Messieurs les membres du CCAS, merci pour ce que vous faites pour Velanne, soit pour venir en aide à ceux qui en ont besoin, soit pour offrir à nos anciens des plaisirs conviviaux et leur montrer notre attachement avec le colis de Noël. A ce propos, trois d'entre eux ont demandé cette année à ce que leur bon d'achat de 30 € offert par le CCAS soit remis au club des jeunes velannois. J'ai donc le plaisir d'annoncer à sa jeune présidente Romane Herrera qu'elle peut ajouter 90 € à son compte associatif mais qu'elle ne saura pas qui remercier, ces trois personnes âgées ayant demandé à rester anonymes.

Voilà un bel exemple d'un don puisqu'il se fait sans retour attendu.

Mesdames les deux agents communaux, merci pour votre travail depuis de longues années en mairie et à l'école. Vous êtes précieuses car vous faites votre travail au mieux et je sais que je peux compter sur vous, même quand le rythme intense est bouleversé par l'inattendu.

Roseline a naturellement accompagné les enfants de l'école pour leur voyage scolaire d'une semaine dans le Vercors, sur le thème « Montagne et musique », et tous ces quarante et un écoliers, de la grande section de maternelle au CM2, garderont un souvenir éblouissant de cette aventure. Merci en leur nom à leurs deux professeurs, Patricia et Julien, qui leur ont permis de la vivre.

Quant à Marlène, on lui doit l'ouverture à Velanne d'un point lecture dans le cadre du réseau de lecture publique du Pays Voironnais. A sa demande, Daniel Arnaud-Goddet ayant accepté de l'assister dans cette nouvelle fonction, tous les deux sont au service des habitants pour bénéficier sur place de la richesse de ce réseau de lecture publique.

C'est aussi Marlène qui met régulièrement à jour notre nouveau site internet, un site très fonctionnel et qui permet, enfin, de vraiment pouvoir communiquer numériquement.

Mesdames les velannoises, Messieurs les velannois, merci pour votre présence à cette dernière cérémonie du mandat. C'est bien sûr à vous que ces vœux s'adressent.

Nous sommes tous confrontés dans notre vie personnelle à des difficultés de lourdeur variable, et je veux commencer mon discours par un message de soutien, au nom du conseil municipal, à toutes celles et tous ceux qui ont été, ou qui sont encore si meurtris, que la lumière de leur vie a perdu lentement ou brutalement tout éclat. Je leur souhaite de pouvoir retrouver cette lumière perdue, et avec elle la saveur de la vie.

Mais pour tout un chacun, qu'il réside ici à Velanne ou plus loin et même bien plus loin, il existe d'autres menaces, si lourdes, que c'est notre avenir commun qui est en jeu.

Le monde est en feu, au sens propre en Australie et au figuré au Moyen-Orient.

Qui peut prévoir aujourd'hui à quel niveau de dégradation vont évoluer les conflits entre les Etas-Unis, l'Iran et maintenant l'Irak ? Existe-t-il des garanties qui éviteront que quelques dirigeants très dangereux ne nous emmènent de force vers une nouvelle guerre internationale ? Quand on apprend que le crash d'un avion ukrainien qui a fait 176 victimes est bien dû à un missile iranien lancé par erreur on mesure l'incroyable nocivité de ces acteurs mondiaux.

Entre des fanatiques religieux iraniens et un président américain qui ne sait pas grand-chose mais qui croit tout savoir on peut craindre le pire. Chacun sait que le pire n'est pas certain mais il reste malheureusement possible.

En Australie, les incendies sont d'une telle immensité et d'une telle fureur que celles et ceux qui les vivent en resteront traumatisés à jamais. Au-delà des nombreuses victimes humaines, plusieurs dizaines, et animales, plusieurs millions, ces flammes dévastatrices, plus de 8 millions d'hectares disparus soit presque la superficie totale du Danemark et des Pays bas, engendrent des fumées phénoménales qui vont accentuer le réchauffement climatique, lui-même à l'origine des sécheresses de plus en plus fréquentes elles-mêmes à l'origine de ces mégas feux.

Le monde est en feu et nos souffrances personnelles pourraient malheureusement devenir négligeables face à l'ampleur des menaces planétaires. Souhaitons-nous donc avant tout un monde diplomatique apaisé et des décideurs bien plus responsables face au problème de la dégradation mondiale de l'environnement.

En France, c'est l'environnement social qui est en feu, principalement à cause de la réforme des retraites. Difficile de s'y retrouver mais ce qui est sûr c'est que le gouvernement affirme que sa réforme est indispensable et que les syndicats affirment qu'elle le l'est pas telle qu'elle nous est présentée. Affrontement entre le fond et la forme, affrontement bien français, spécialistes interrogés sur le financement des retraites en désaccord comme d'habitude, épreuve de force, épreuve durable, pays en crise.

Souhaitons que la France puisse y voir clair, c'est à dire que chaque citoyen puisse comprendre le problème très important du financement de cette période de la vie si importante qu'est l'après travail et puisse dire s'il est, en toute conscience, d'accord ou pas d'accord avec les mesures gouvernementales annoncées.

Nous sommes en fin de mandat et je pourrais en dresser un bilan précis. Mais, la loi interdisant aux élus en place de valoriser leur action s'ils sont candidats aux élections, je ne vous dirai rien de ce qui est de toute façon très visiblement connu.

Pour 2019, premier chantier: aménagement de la traversée du bourg avec ses fameux trottoirs, ses plateaux ralentisseurs et son éclairage public. Deuxième chantier: travaux d'agrandissement du terrain de football pour sa mise aux normes.

Le premier est quasiment achevé et le deuxième, à une ou deux semaines près, ne s'est pas terminé. Il aurait fallu encore quelques jours de beau temps à l'entreprise pour remettre la bonne terre végétale et la replanter. Mais la pluie est venue, intense et régulière, et notre espoir de voir s'achever ce chantier est tombé à l'eau.

Je soupçonne notre cher Fabrice, Sunka de son nom de scène, remarquable animateur de l'antenne du centre de loisirs de Velanne et passionné par les indiens d'Amérique, d'avoir trop bien appris aux enfants la danse de la pluie pendant les vacances de la Toussaint. Merci Sunka.

Toujours est-il que le terrain ne pourra être replanté qu'au printemps et que sa livraison au club de football est reportée au printemps 2021. La patience, surtout quand l'obstacle est d'origine naturelle, est une des grandes vertus de la vie.

A propos de la traversée du bourg nous savons que, confrontés à de tels changements paysagers et fonctionnels, chacune et chacun ayant sa propre perception de ces changements, il est illusoire d'espérer l'adhésion commune. S'expriment davantage, et c'est bien normal, ceux qui ne sont pas satisfaits, mais nous avons des arguments, déjà exprimés, pour leur répondre.

La sécurisation n'est rendue nécessaire que parce qu'une minorité de citoyens conduit dangereusement, alors que les procédés de sécurisation entraînent des contraintes pour la totalité des citoyens.

L'éclairage d'un bourg respecte des normes d'éclairement et, malgré le fait indéniable que sa consommation électrique totale est aujourd'hui, grâce aux leds, nettement inférieure à celle d'hier quand le bourg était à peine éclairé, certains le trouvent trop éclairé. A bien y regarder dans les autres communes de même taille, l'éclairage est similaire au notre.

Se pose néanmoins toujours la question de l'efficacité de la diminution, déjà actée, de cet éclairage après 23h. Les spécialistes nous ont expliqué, mystère de la physique énergétique, qu'un abaissement trop important de l'éclairement consomme davantage d'électricité qu'un abaissement modéré. Quant à la nuit totale, il appartiendra aux futurs élus de se pencher sur la question radicale de l'extinction de l'éclairage de 23h à 5h du matin. Pourquoi pas ?

Mesdames et messieurs les velannois, je voudrais maintenant vous informer d'une décision très importante prise par le conseil communautaire du Pays voironnais, décision dont la commune de Velanne est la première bénéficiaire.

A ma demande, l'intercommunalité a décidé de reconnaître le caractère structurant d'une opération d'aménagement comme la nôtre, et octroie à notre commune un fonds de concours d'un montant égal à 50% du reste à charge de cette opération ce qui représente pour l'opération « Cœur de village de Velanne » un montant de 349 373 €.

Cette aide financière exceptionnelle concerne l'ensemble des travaux engagés et à engager au bourg: aménagement de la traversée du bourg, création de la voirie pour la nouvelle zone constructible, mise aux normes du terrain de football, construction du préau à l'école et d'un auvent à la salle des fêtes.

Je rappelle que le Pays Voironnais a également octroyé à notre commune un fonds de concours dédié aux petites communes d'un montant de 93 000 €.

Ces deux décisions politiques majeures du conseil communautaire sont des actes forts qui traduisent la reconnaissance de l'importance des petites communes par l'intercommunalité. Je remercie en votre nom tous les élus du conseil communautaire en ramenant l'ensemble de ces remerciements à celui que j'adresse à son président Jean-Paul Bret.

Je voudrais maintenant me tourner vers les élus des autres communes pour leur apprendre, je pense, quelque chose d'étonnant. Saviez-vous que si votre commune est propriétaire d'un bien qu'elle a mis en location gérance et que le gérant a des employés, la commune est obligée de reprendre tous les contrats de travail de ces employés en cas de cessation de l'activité si les employés en question n'ont pas été licenciés avant la fin de l'activité ? Idem pour la prise en charge de leur mutuelle et pendant un an, ce qui génère des charges importantes pour la collectivité. Article L.1224-1 du code du travail.

La solution consisterait à demander à l'employeur de licencier son personnel avant la fin de l'activité mais on ne peut que l'inciter à le faire, on ne peut pas l'obliger.

La loi est parfois surprenante et nous avons dû l'appliquer à Velanne pour notre restaurant-bar communal « Au 1884 », de juillet à novembre, jusqu'au licenciement par rupture conventionnelle avec indemnités de licenciement bien sûr. Demander à connaître le coût de ce transfert d'un contrat privé à la commune demande à être d'abord assis et nous a obligé à modifier le budget communal des dépenses.

Sachez bien que la commune a fait ce qu'elle a pu pour sortir de la crise les anciens gérants, par exemple en divisant par deux le montant du loyer de la gérance du 1884 dès le mois de janvier 2019. Notre restaurant-bar est vital pour Velanne et il était primordial de tout faire pour aider les anciens gérants à s'en sortir mais notre geste n'a pas suffi.

Nous restons persuadés que le public et le privé peuvent travailler ensemble, en bon intelligence, mais chacun doit faire ses preuves, sur des terrains certes différents mais complémentaires.

Malgré cet épisode malheureux, pour les anciens gérants et pour la commune, nous avons décidé de conserver ce mode de fonctionnement en location gérance pour notre restaurant-bar communal « Au 1884 » pour garder la main sur le choix des gérants.

Vous le savez, depuis le 13 décembre c'est un couple de nouveaux gérants qui est en charge de donner au 1884 toute sa valeur et sa renommée. Stéphane ROBERT-QUATRE est cuisinier de métier et Hélène FOTI, sa compagne, est serveuse et gérante de formation. Elle est donc elle aussi professionnelle. Expérimentés, très accueillants et enthousiastes, ils ont toute notre confiance, et si vous n'avez pas encore testé ce nouveau lieu de vie si important pour notre commune de Velanne, faites le et vous verrez que nous pensons avoir fait le bon choix.

Plusieurs élus du conseil municipal ne se représentent pas aux prochaines élections qui auront lieu dans 9 semaines exactement.

J'ai choisi de les nommer un par un, pour les remercier en votre nom pour leur action à votre service.

A tout grand seigneur tout grand honneur, je commence par le grand Monsieur Jean Molina, premier adjoint, et qui aura assuré deux mandats municipaux. Jean aurait voulu continuer mais sa femme Aline le rappelle à la maison pour qu'elle puisse profiter de son mari et de douces années de retraite, malgré la réforme, ici ou dans leur maison du sud ensoleillé.

J'ai bien tenté de la dissuader en la menaçant par courrier d'une taxe municipale exorbitante mais elle m'a répondu que son amour pour son mari valait bien tous les sacrifices. Que voulez-vous répondre à ça ? J'ai même laissé tomber la taxe. Jean, donc, s'en va.

C'est aussi le cas d'un autre de mes adjoints, Jocelyn Thénot, lui aussi rappelé par sa femme, Coralie, à la maison. Jocelyn n'est pas à la retraite, bien au contraire, car il a vigoureusement repris depuis le 1^{er} janvier l'entreprise de paysagisme et d'entretiens d'espaces verts dirigé avant lui par son beau-père, le très célèbre Gilles Jullian Chevillon, plus connu sous le nom de Gilou.

J'en profite pour saluer cet homme remarquable qu'est Gilou. Doté de nombreuses qualités et d'une voix puissante qui galvanise les foules quand on lui demande d'animer une fête de village, Gilou est un être adorable et un citoyen comme on en rêve. Je lui souhaite une retraite heureuse avec désormais pour seul jardin celui de sa famille. Mais je voudrais néanmoins le mettre en garde contre les risques d'une rupture brutale dans l'intensité de l'action. Sa générosité naturelle immense ne peut se restreindre au cercle familial, c'est le corps médical qui le dit, et je le crois, et Gilou aura donc besoin régulièrement de donner de son temps à la collectivité toute entière pour conserver l'équilibre qui le caractérise. On en reparle mon cher Gilou quand tu veux.

Coralie, que je remercie au passage pour la mise en forme du velanne infos, a donc demandé à son mari Jocelyn de bien prendre la mesure de ce nouvel engagement professionnel en lui rappelant qu'il a aussi une famille dont une fille qui a, comme tout enfant, bien besoin de son papa. Jocelyn ne sera donc pas candidat aux élections municipales et je lui souhaite d'être un dirigeant d'entreprise aussi efficace qu'il l'aura été dans sa fonction d'adjoint.

Trois autres élus ne le seront plus après le mois de mars. Emmanuelle Paillat, Alain Martinetto et François Beiger, ne repartent pas comme on dit, pour des raisons notamment de disponibilité insuffisante.

Je les remercie tous ces cinq élus pour le temps qu'ils auront consacré à notre commune, pour leur travail, leur expertise parfois, leur sens de l'intérêt collectif et pour la pertinence de leurs interventions dans nos débats. Être élu demande de l'engagement et la collectivité se doit de reconnaître cet engagement sans lequel la commune n'existerait pas. Critiquer les élus est facile, se mettre à leur place est plus difficile, mais vouloir prendre leur place est cette année tout à fait possible. Il suffit de monter une liste comme on dit, une liste de 15 pour Velanne, puis tout simplement de gagner les élections.

Tous les élus, quels qu'ils soient, peuvent garantir aux nouveaux élus, quels qu'ils soient, le début d'une nouvelle grande aventure.

Un autre élu a décidé de mettre fin à son engagement. Cet élu n'est pas velannois mais il aura œuvré autant pour les velannois que pour tous les autres habitants des trente autres communes du Pays Voironnais, et ce pendant deux mandats de Président de notre

intercommunalité. Je veux saluer ici publiquement la grandeur de cet homme qui aura su guider le Pays Voironnais dans les meilleures directions, malgré quelques tensions qui ont pris corps ces dernières années et qui heureusement s'apaisent notablement en cette fin de mandat. Jean-Paul Bret restera de très loin le meilleur président que j'ai connu depuis 2001.

Les élus ne sont pas des femmes et des hommes de métier mais de mission. La leur est de servir l'intérêt collectif et cette mission demande de solides compétences, qu'elles soient intellectuelles ou relationnelles. Je le dis simplement parce que c'est simplement vrai, et pour ne parler que de Jean-Paul je peux vous affirmer, chers concitoyens, que notre actuel président a toutes ces qualités. Attention, il a aussi bien sûr quelques défauts. Personne n'est parfait mais très sincèrement, et ton discours de présentation des vœux de lundi dernier au Grand Angle l'a montré, Cher Jean-Paul, ta hauteur de vue, ta force de travail, ta connaissance des dossiers, ton exigence d'un véritable débat et ta vision de l'avenir auront construit le Pays Voironnais et tu vas lui manquer.

Mesdames et Messieurs, merci d'applaudir notre président Jean-Paul Bret.

Pour achever ce dernier discours de cette fin de mandat je voudrais adresser quelques remerciements particuliers.

D'abord à ma femme, Sylvie, qui en plus de sa patience est d'un soutien constant. Je remercie ensuite tous les élus du conseil municipal pour l'ensemble du mandat. Nous avons formé une belle équipe et je suis fier d'avoir été à vos côtés pour cette aventure.

Merci également à toutes celles et tous ceux qui rendent service à l'équipe municipale et j'en nomme deux particulièrement. André Courdent, toujours prêt à donner la main comme on dit avec ses engins de travaux, et Daniel Arnaud-Goddet, bricoleur infatigable, expert en électricité, plomberie, réparations diverses et même récemment pose d'un parquet très attendu dans la salle du restaurant communal.

Mesdames et messieurs je vous souhaite d'atteindre tous les équilibres de la vie mais tout d'abord je vous souhaite cette santé sans laquelle tout n'est que déséquilibre.

Le premier équilibre que je vous souhaite est l'équilibre familial, si intime et si précieux. Il doit rester la perle de notre attention.

Le second est professionnel tant il est important de se sentir utile dans son travail et donc acteur dans le monde qui se construit.

Le troisième équilibre est relationnel et amical. Intime lui aussi, il nous montre différemment et permet d'exprimer librement qui nous sommes vraiment.

Enfin, et en mémoire de mon ami Philippe Renard, comédien bien connu en Valdaine, je vous souhaite de savoir apprécier la valeur de votre vie, lui qui appréciait tant la sienne.

Très bonne année 2020.

Denis MOLLIÈRE

URBANISME

Pour toute question concernant les autorisations d'urbanisme merci de prendre rendez-vous avec M. Bernard de MONTFALCON au 06 20 66 08 54 ou à l'adresse mail suivante : bernard.demontfalcon@gmail.com.

Bernard de Montfalcon

VIE ASSOCIATIVE

GRAIN D' PHONIE VELANNE

Nous avons le plaisir d'organiser un concert le **samedi 14 mars 2020 à 20 h** à l'église de la Bâtie-Divisin et nous vous convions à venir nombreux nous écouter !

SOU DES ECOLES

Chers Velannois et Velannoises,

Nous vous souhaitons une belle et heureuse année 2020 et espérons toujours vous compter parmi nous lors de nos manifestations. Nos prochains évènements sont :

- **Le 14/03/2020** : La vente de brioches suivie de la Boom des enfants déguisés,
- **Le 19/04/2020** : Le rallye pédestre.

Le sou des écoles

HÉRON BLEU

L'association de taïchi du Héron bleu de VELANNE souhaite à Toutes et Tous une belle année de Paix dans ce monde bien agité.

A vos calendriers:

Les 2 et 3 mai, un stage avec les amis Suisses de "l'académie internationale de taïchi chuan Now" à la salle des fêtes de Velanne.

Portez-vous bien, la santé est précieuse...

Au plaisir de vous revoir.



Les vœux du taïchi chuan Now

Une question, un renseignement, n'hésitez pas : Monique au 06 19 89 44 48

Monique et Yves Blanchin

CCAS

Samedi 21 décembre après-midi les membres du CCAS ont rendu visite aux Seniors de la commune pour la distribution des cadeaux de Noël. Cette année encore ce fût l'occasion de moments de rencontre et d'échange chaleureux qui a ouvert le temps des fêtes.

En ce début d'une nouvelle année, nous présentons nos meilleurs vœux à tous et en profitons pour vous rappeler que nous sommes à votre service pour vous aider si un problème ou interrogation à caractère social tant administratif que matériel se pose à vous. Vous pouvez nous joindre par le secrétariat de mairie qui transmettra.

Monique MARTINETTO

LOCATION DE LOGEMENT SUR LA COMMUNE

Location d'un logement communal

Un des deux logements T3 situé à l'étage de l'école communal est en location dès maintenant pour 366 € par mois hors charges (eau, électricité, chauffage, redevance d'ordures ménagères). D'une surface de 65 m², il est constitué de deux chambres, d'un séjour, d'une cuisine, d'une salle de bains et d'un cellier sur palier. Chauffage individuel au gaz.

CIMETIERE

Merci de signaler au préalable à la Mairie tous travaux devant être effectués sur une concession au cimetière.

Contact : Caroline Arnaud-Goddet au 06 26 39 64 96 ou mairie@velanne.fr

DIVERS



Quelques dates à retenir :

Samedi 8 février : Pizza karaoké

Vendredi 14 février : Soirée St Valentin

Menu

Assiette surprise

Pavé de bœuf Rossini

Gratin dauphinois et légumes

Tarte tatin et sa crème

Vendredi 21 février : Repas concert, musique acoustique (outstand)

Samedi 14 mars : Soirée cuisse de grenouilles

Samedi 28 mars : Soirée pizza karaoké

Samedi 20 juin : Fête de la musique

Des soirées sont prévues en avril et mai, on vous tiendra informés des dates !